

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE

MYRIAM EL KHOMRI MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL PATRICK KANNER
MINISTRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU
NUMERIQUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU
NUMERIQUE

Communiqué de presse

## Communiqué de presse

Paris, le 04 février 2016 N° 1179



Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, et de la Recherche

Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique

## annoncent

la labellisation des 171 premières formations « Grande Ecole du Numérique »

Lancée officiellement le 17 septembre à l'Elysée par le Président de la République, la Grande Ecole du numérique se concrétise aujourd'hui. 171 formations ont été labellisées, à la suite du premier appel à projets clôturé le 19 octobre dernier.

Dispensées dans 130 fabriques du numérique réparties sur l'ensemble du territoire français, ces formations courtes et qualifiantes aux métiers du numérique permettront dès 2016 à un large public (jeunes et personnes sans qualification ou diplôme à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle, habitants de quartiers de la politique de la ville) de se former efficacement afin de trouver du travail rapidement dans cette filière d'avenir.

Une enveloppe globale de 5 M€ du programme d'investissements d'avenir « Projets innovants en faveur de la jeunesse » permettra dès cette année à 72 des 84 structures concernées de financer le développement de leur offre de formation.



Un prochain appel à projets sera lancé avant l'été, et donnera lieu à une nouvelle vague de labellisations. Par ailleurs, une structure pérenne sera lancée au cours du 1er semestre 2016 pour assurer le pilotage effectif de la Grande Ecole du Numérique, labelliser les prochaines vagues de formations et animer le réseau.

L'objectif du Gouvernement est, d'ici 2017, de former **10 000 personnes** aux métiers du numérique, au sein de plus de **200 formations**.

Najat VALLAUD-BELKACEM déclare : « Je me félicite du lancement de la Grande Ecole du Numérique et du fait que les établissements d'enseignement supérieur soient si bien représentés parmi les fabriques. Ce label va notamment permettre de former aux métiers du numérique, métiers d'avenir, des publics qui jusqu'alors étaient éloignés des formations plus classiques. »

Myriam EL KHOMRI déclare : « La Grande Ecole du Numérique est le moyen d'aller directement au contact des jeunes et tous ceux qui sont intéressés par les métiers du numérique et de former rapidement les professionnels dont nous avons besoin. Parce qu'elle est un lieu de ressources pour tout un réseau, un label, un pont entre le monde de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'emploi, elle donne aux structures partenaires la possibilité de se faire connaître et de parler d'une même voix. »

Patrick KANNER déclare : « La Grande Ecole du Numérique démontre combien la France est capable d'innover : pour offrir à tous les jeunes, quels que soient leur niveau de diplôme, leurs ressources ou leur quartier, une formation dans un secteur en croissance; pour construire des partenariats entre collectivités, associations, organismes de formation et entreprises; pour être parmi les leaders de l'économie du numérique et y développer l'emploi. C'est un modèle d'avenir pour notre pays. Investir dans la formation de la jeunesse, toute la jeunesse est la condition du développement des entreprises et de l'emploi. »

Axelle LEMAIRE déclare : « Avec cette première vague de labellisations, la Grande Ecole du Numérique renforce le développement d'initiatives menées partout en France dans les territoires et qui font du numérique un outil au service de l'insertion et de la formation. L'enjeu est autant économique que social : il s'agit de transformer les besoins exprimés par les entreprises pour des métiers d'avenir en opportunités sociales et professionnelles pour toutes et pour tous. »

## **Contacts presse:**

Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM: 01 55 55 16 21 - <a href="mailto:carole.bur@education.gouv.fr">carole.bur@education.gouv.fr</a> Cabinet de Myriam EL KHOMRI: 01 49 55 31 02 - <a href="mailto:nadjet.boubekeur@cab.travail.gouv.fr">nadjet.boubekeur@cab.travail.gouv.fr</a> Cabinet de Patrick KANNER: 01 49 55 34 67 - <a href="mailto:melanie.branco@ville-jeunesse-sports.gouv.fr">melanie.branco@ville-jeunesse-sports.gouv.fr</a> Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 - <a href="mailto:aurelien.perol@cabinets.finances.gouv.fr">aurelien.perol@cabinets.finances.gouv.fr</a>